

**DOSSIER D'INSCRIPTION SCOLAIRE 2024**

(Vous ne souhaitez pas inscrire vos enfants à la cantine, à l'accueil périscolaire et à l'ALSH)

ENFANT

Nom :	Prénom :	Date de naissance :
--------------	-----------------	----------------------------

Ecole Roses de Picardie : Ecole La Caroline : Ecole Les Pierres Blanches : Ecole Petrucciani : Ecole Françoise Dolto : Ecole de la Neuville : Ecole Au Bord de l'ancre : **RESPONSABLE(S) DE L'ENFANT**

	LE PÈRE	LA MERE	AUTRE (Tuteur, Assistante familiale, Beau-père, Belle-mère ...)
NOM			
PRENOM			
DATE ET LIEU DE NAISSANCE			
SITUATION FAMILIALE (mariés, pacsés, divorcés, concubins...)			
ADRESSE			
REGIME SOCIAL	CAF : <input type="checkbox"/> N° ALLOCATAIRE : MSA : <input type="checkbox"/> AUTRE : <input type="checkbox"/>		
TELEPHONE FIXE			
PORTABLE			
E-MAIL			
PROFESSION			
EMPLOYEUR			
ADRESSE EMPLOYEUR			
TELEPHONE TRAVAIL			

PIÈCES À JOINDRE VOIR LE DETAIL AU VERSO DU DOSSIER

Signature des 2 parents (**obligatoire**) précédée de la mention « Lu et approuvé »

A Corbie, le

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

Livret de famille complet : Parents + frères et sœurs		Carnet de santé : Copie des vaccins à jour	
Justificatif de domicile : Facture de moins de 3 mois Ou Attestation d'hébergement : Courrier et justificatif de domicile de l'hébergeur		Séparation des parents : Notification de jugement de séparation Ou Autorisation écrite (courrier) du parent qui n'a pas la garde de l'enfant	
Enfant déjà scolarisé : Certificat de radiation de l'école précédente			

ATTENTION !

1. Si vous n'habitez pas Corbie, vous devez remplir une **demande de dérogation**, auprès de la mairie de votre commune de résidence et la joindre à votre dossier.
2. Si vous habitez Corbie mais que vous souhaitez inscrire votre enfant dans une autre école que celle rattachée à votre quartier, il faut également remplir une **demande de dérogation**.

(Les formulaires sont disponibles sur le site de la mairie et dans nos bureaux)

❖ **Dans les deux cas, il faudra fournir les justificatifs suivants :**

- Un courrier à l'attention du Maire expliquant le motif
- Votre justificatif de domicile
- Les justificatifs de ce motif : par exemple si votre nourrice habite Corbie, une attestation de celle-ci, qu'elle a bien la garde de votre enfant + son justificatif de domicile

(Les demandes de dérogation seront étudiées par la commission Action Educative en juin)